

# Association des Amis du Patrimoine Médical de Marseille (A.A.P.M.M.)



Hôpital Sainte Marguerite -13274 MARSEILLE CEDEX 09  
Tél. 04 91 74 51 70 et 71 - **Site web** : <http://patrimoinemedical.univmed.fr>

## **Les lazarets de Marseille par le Professeur Georges François**

Les lazarets étaient des établissements de mise en quarantaine des passagers, équipages et marchandises des navires en provenance de ports où sévissaient des maladies épidémiques et en particulier la peste. Au fil des siècles il y a eu à Marseille plusieurs lazarets.

### **Les premiers lazarets**

La première épidémie de peste à Marseille remonterait à 49 avant Jésus Christ durant le siège de la ville par Jules César.

Mais c'est au XIV<sup>e</sup> siècle, avec la grande peste ou peste noire, que le mal va marquer les esprits. En l'absence de traitement le seul moyen de s'en prévenir était l'isolement des hommes et des " choses " susceptibles de transmettre la maladie.

A l'instar de Venise, Marseille fonda au milieu du XV<sup>e</sup> siècle un premier lazaret rue Roudeau, établissement connu sous le nom de Notre Dame de Pitié. Lorsqu'un bâtiment arrivait avec soupçon de maladie, il était retenu à la Consigne, placée tout près de la tour Saint Jean et les passagers étaient séquestrés dans l'infirmerie de la rue Roudeau.

La peste réapparut en 1484, en 1505 et 1506 et le lazaret de la rue Roudeau parut vite insuffisant.

En 1527, le Conseil municipal fit construire des infirmeries sur le rivage de la mer, tout près de la porte de l'Ours. D'autres épidémies de peste continuèrent à faire des ravages dans la ville et la décision fut prise de construire des infirmeries plus grandes au quartier Saint Lambert qui deviendra plus tard le quartier des Catalans. Elles portèrent plus tard le nom de " vieilles infirmeries ".



Tour des Catalans

En 1660, la construction de la citadelle Saint Nicolas, ordonnée par Louis XIV, entraîna la vente des terrains de Saint Lambert à l'Etat. Il fallait construire un nouveau lazaret.

En 1663, commence la construction du lazaret d'Arenc. Entre temps, les mesures sanitaires vis-à-vis des navires arrivant à Marseille ont été précisées par des ordonnances du parlement d'Aix. A leur arrivée, les navires doivent présenter leur patente de santé ; il s'agit d'un certificat délivré au navire par les autorités portuaires pour attester de l'état sanitaire du port qu'il vient de quitter. La patente peut être :

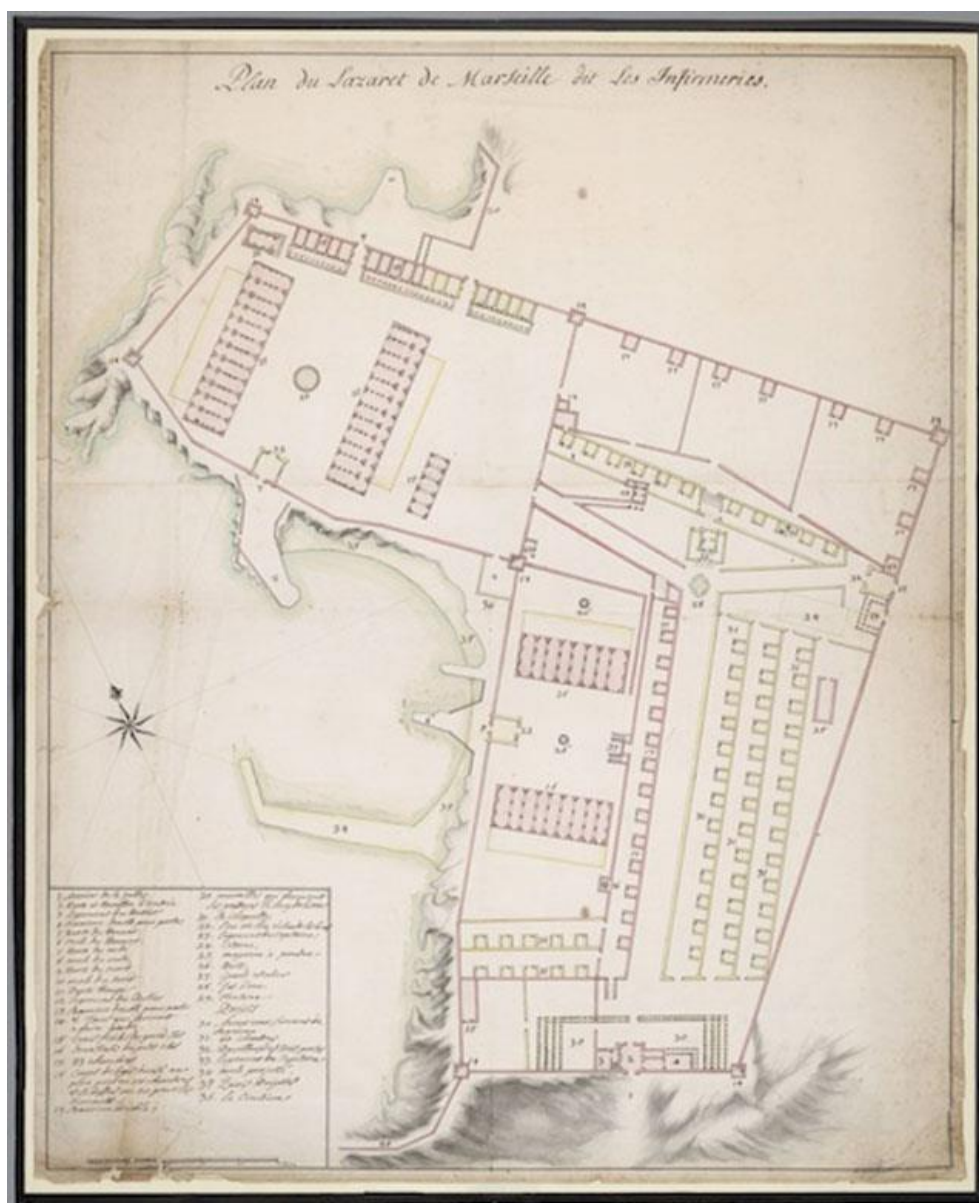
- nette (provenant d'un pays sain),
- touchée ou soupçonnée (provenant d'un pays en contact avec des régions infectées),
- brute (provenant de pays contaminés).

Des intendants de santé ont été nommés pour veiller à l'application de ces mesures.

En 1683, Louis XIV édicte un règlement sanitaire qui sera repris six ans plus tard par les intendants de Marseille et qui détaille l'ensemble des mesures et les tâches des différents intervenants. Ces règlements seront régulièrement mis à jour.

## Le lazaret d'Arenc (1663-1850)

Ce lazaret, dont la construction a commencé en 1663, était situé au quartier de Saint Martin d'Arenc, au nord de la commune de Marseille.



Plan du lazaret d'Arenc

On y construit d'abord 18 halles réparties entre le grand enclos où sont logées les personnes et les marchandises sous patentes nettes, et le petit enclos réservé à celles sous patentes brutes. Plus tard de nouveaux enclos agrandiront vers le nord les installations.

En 1830, le lazaret occupait une superficie de 34 hectares. Il était situé à 300 mètres des remparts de la ville. Clos par une triple enceinte de muraille, il était divisé en sept enclos, séparés les uns des autres par des murs de clôture. Quatre de ces enclos étaient spécialement affectés au logement des passagers quaranténaires malades.



Lazaret d'Arenc – Galerie des passagers

Ensemble, ils permettaient d'accueillir 27 malades en chambres séparées. Les trois autres étaient réservés aux marchandises en purge et aux quaranténaires sains qui disposaient de 18 chambres. On y trouvait également le logement du capitaine, celui du lieutenant, l'auberge, l'écurie, une chambre pour le palefrenier.

Tous les enclos à marchandises disposaient de chambres pour servir de logement aux écrivains et aux portefaix attachés à une seule et même cargaison.

La grande porte d'entrée, située au sud, était constituée d'une grande arche encadrée de colonnes et couronnée d'un entablement mouluré. À côté se trouvait le logement du concierge et de ses aides et " la chambre aux parfums ", où étaient désinfectés par fumigation, les documents et le courrier.

Le lazaret disposait d'un cimetière et de cinq cachots ou chambres de correction pour les personnes en quarantaine mises en état d'arrestation.

Chaque enclos avait une fontaine, un puits et un lavoir à l'usage exclusif des quaranténaires qui s'y trouvaient logés.



Lazaret d'Arenc

Un document de 1836 intitulé " Guide du voyageur et du colon de Paris à Alger " détaille les conditions de la quarantaine au lazaret d'Arenc pour les voyageurs de retour d'Algérie.

"En arrivant en vue du port, le commandant du navire fait jeter l'ancre et envoie un officier au bureau de santé pour y prendre un garde qui doit accompagner les passagers jusqu'au lazaret. Là, il faut purger sa quarantaine et s'armer de patience pour subir la captivité dans laquelle vous retiennent les sévères règlements de l'intendance sanitaire. La quarantaine est plus ou moins longue, selon la distance et l'état sanitaire des lieux d'où viennent les navires. Pour la provenance d'Algérie, la quarantaine est de 10 jours pour les personnes et de 15 jours pour les marchandises.

Au lazaret les bâtiments d'habitation ne se composent que de chambres entièrement nues, souvent blanchies à la chaux pour la salubrité. Quelques crochets de fer pour pendre les hardes, mais pas le moindre petit meuble. Les passagers se procurent chez le concierge de l'établissement, en payant, le mobilier indispensable. Le lazaret renferme aussi le logement du directeur, ancien officier qui a la police de l'établissement, le logement du concierge qui surveille les portes, le logement du restaurateur qui fournit les vivres aux quarantenaires, un hôpital, une chapelle où l'on dit la messe tous les dimanches et un parloir, longue galerie avec une double grille au milieu. Le séjour au lazaret est gratuit, le garde coûte quatre francs par jour et moyennant une gratification supplémentaire sert de domestique, fait les lits, balaie les chambres et va chercher les repas au restaurant.

Des factionnaires, l'arme chargée, entourent l'établissement et ont la consigne de tirer sur tout individu qui tenterait de s'évader. Les quarantenaires d'un même navire doivent rester dans le même enclos et éviter de toucher une personne d'une autre quarantaine. Des gardiens sont là pour y veiller. Les mesures sont plus ou moins rigoureuses suivant la provenance des navires. L'envoi de courrier fait l'objet d'une procédure particulière. Les lettres sont placées dans une boîte aux lettres confiée au concierge. Lors de la levée, ce dernier ouvre la boîte, prend les lettres avec une pincette faite exprès, les met dans un vase en cuivre percé de trous, et place ensuite ce vase sur la tablette d'une petite armoire doublée en plomb. Sous la tablette, il y a un bassin que l'on remplit de sel marin et d'acide sulfurique, puis aussitôt l'armoire est fermée hermétiquement et les lettres vont s'y parfumer une heure ou deux. Lorsque les lettres viennent d'un pays dont l'état sanitaire est suspect, elles sont d'abord trempées dans du vinaigre, puis percées avec un instrument pointu et repassées dans le vinaigre avant de subir la fumigation.

Le dernier jour de la quarantaine, avant de quitter le lazaret, il faut encore subir la purification. Le garde, après avoir fermé toutes les portes et fenêtres de la chambre, fait agir de l'acide sulfurique sur un mélange d'acide nitrique et de sel marin. Il se dégage alors une fumée épaisse, qui se répand partout imprégnant le linge et les vêtements et provoquant une toux intense. Après cinq minutes de fumigation, on est libre de quitter le lazaret. "

L'auteur termine avec un jugement plutôt flatteur sur l'établissement :

" Le lazaret de Marseille est l'un des plus grands, des plus beaux et des mieux administrés de tous les lazarets possibles... Outre ses habitants, ce lazaret peut loger environ 3.000 personnes ; et deux ou trois régiments d'infanterie peuvent bivouaquer dans ses enclos....Le restaurant du lazaret est très bon. La quarantaine s'y passe agréablement surtout l'été ".

Le lazaret a reçu des hôtes illustres, comme la duchesse d'Orléans en 1814 ou Marie-Caroline, future épouse du duc de Berry en 1816 ainsi que de nombreux plénipotentiaires.

L'activité du lazaret pouvait varier dans de grandes proportions, suivant le nombre de quarantenaires et la quantité de marchandises à manipuler. Prévu au début pour recevoir un nombre limité de passagers en provenance du Levant, il dû à certains moments faire face à un afflux de quarantenaires qui dépassait ses capacités d'accueil. Ce fût le cas au début du XIXe siècle avec les militaires rapatriés d'Italie.

Entre 1802 et 1804, dans un intervalle de trente mois, le lazaret reçut 42.448 personnes dont près de 10 000 dans le même laps de temps pour des quarantaines distinctes et séparées les unes des autres. On dû rapidement construire des baraques et dresser des tentes pour abriter la troupe.

De 1829 à 1833, il débarqua au lazaret en provenance d'Algérie 58.577 militaires pour y faire leur quarantaine.

En 1814, 500 passagers civils passèrent en quarantaine au lieu des 150 que l'on y recevait habituellement. La même remarque vaut pour les quantités de marchandises. Ainsi en 1822 le lazaret employa plus de 1 000 écrivains et portefaix alors que leur nombre n'excédait pas habituellement 200 par an.

L'agrandissement des installations portuaires de Marseille imposa l'abandon du lazaret d'Arenc et le décret du 24 février 1850, signé par le président Louis Napoléon, confirma son transfert au Frioul. Au même moment, l'intendance sanitaire perdait son caractère municipal pour devenir un service d'Etat dirigé par un commissaire spécial du service sanitaire, un directeur de la santé, nommé par le ministre de l'agriculture et du commerce.

## **Le lazaret du Frioul (1850-1928)**

Le nouveau directeur de la Santé à Marseille décide d'affecter au lazaret l'hôpital Caroline qui a pris le nom d'hôpital Ratonneau. ([cf l'article sur l'hôpital caroline](#)) Les bâtiments sont transformés selon les plans de l'architecte Vauquier pour recevoir des quarantenaires.

Les quatre pavillons destinés initialement aux malades de la fièvre jaune et aux convalescents ont été réaménagés.

Le pavillon Belsunce comporte 32 chambres, les pavillons Saint Roch et Saint Charles Borromée chacun 22 chambres et le pavillon Chevalier Roze 16 chambres et 4 dortoirs de 10 lits chacun.

Toujours sur l'île Ratonneau, d'anciens bâtiments sont destinés aux quarantenaires et la décision est prise de construire 5 nouveaux pavillons pour passagers de première et deuxième classe :

- le pavillon Melier : 2 chambres réservées et 4 salles communes pouvant recevoir 100 passagers de 2<sup>e</sup> classe ;
- le pavillon Blache identique au précédent ;
- le pavillon des services généraux pour 24 passagers ;
- le pavillon des dames pour 17 personnes ;
- le pavillon Fauvel pour 64 passagers de 1<sup>ère</sup> classe.

On y ajoute un hangar susceptible d'y accueillir 500 passagers de 3<sup>ème</sup> classe ainsi qu'un hangar pour la désinfection des marchandises.

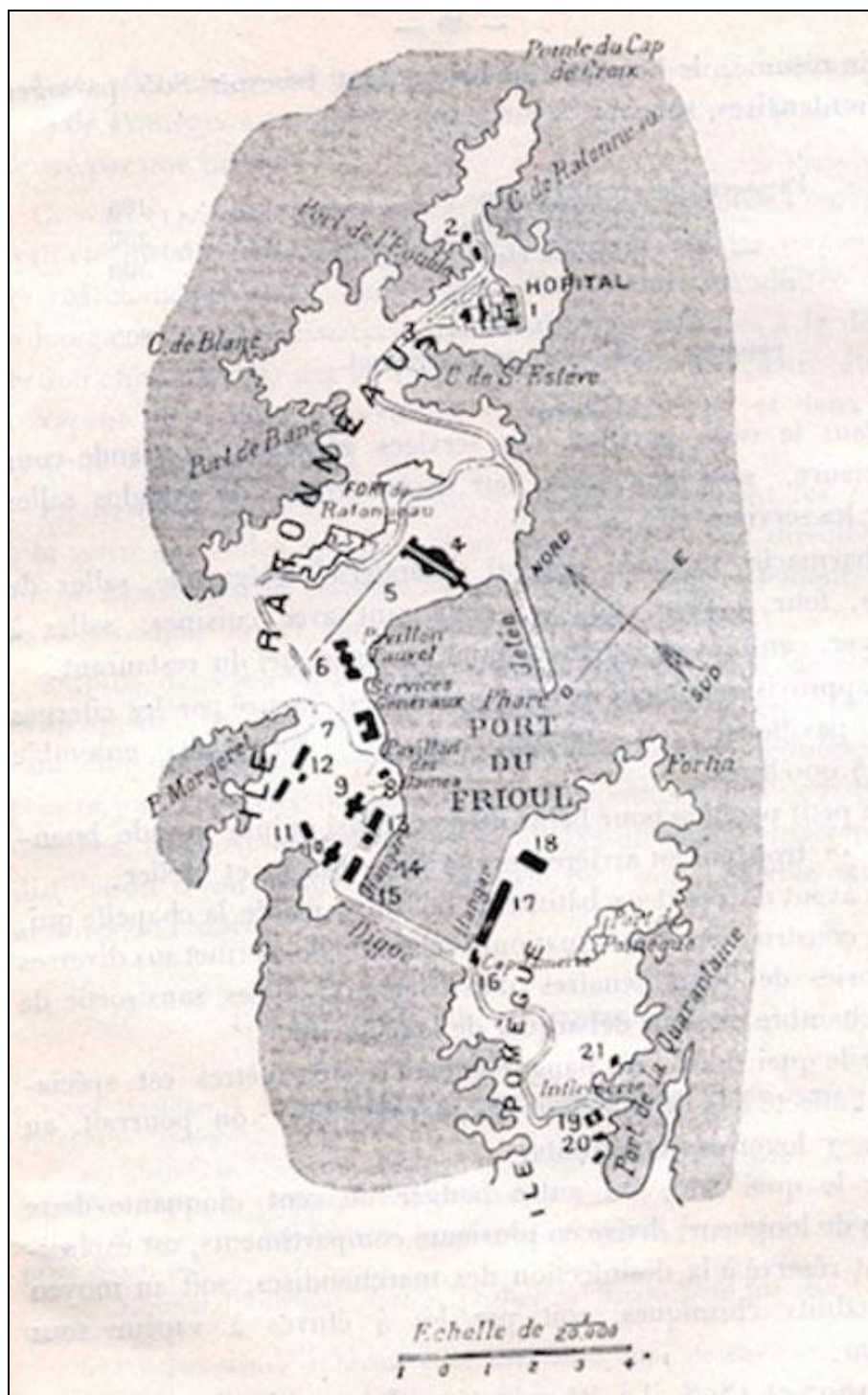
Mais ces travaux ne seront terminés qu'en 1885, alors que les besoins de quarantaine ont considérablement diminués.

On a également construit une chapelle rappelant dans son style celle de l'hôpital Caroline. Placée devant les pavillons Blache et Mélier, elle permettait aux quarantenaires de suivre les offices sans sortir de leur chambre ou aux équipages sans débarquer de leur navire.

Sur l'île de Pomègue, à la fin du XIXe siècle, fut construit un quai de déchargement débouchant sur un hangar ouvert. Il pouvait recevoir sur des wagonnets des marchandises à désinfecter. Cette désinfection pouvait se faire suivant les cas par des gaz, du liquide ou à la vapeur.

Durant les trente ans qu'ont duré les travaux, si on y ajoute l'exploitation des carrières, le nombre d'ouvriers présents sur les îles était en permanence de plusieurs centaines, rendant très aléatoires les mesures d'isolement des quarantenaires.

Comme pour le lazaret d'Arenc, l'activité du lazaret du Frioul a été extrêmement fluctuante.



Lazaret - Port du Frioul

La première année de sa mise en fonction, en 1851, il a reçu 575 passagers quarantenaires. Dès 1856, il a reçu les troupes évacuées de l'armée d'Orient et, pour la circonstance, l'hôpital Ratonneau a été mis à disposition de l'armée. Il est arrivé au Frioul à cette occasion 311 navires ayant à bord 33 534 hommes d'équipage, 124 060 passagers militaires et 5 152 passagers civils. Sur le nombre, 709 malades ont été débarqués à l'hôpital Ratonneau, dont 410 typhiques. On relève 160 décès dont 90 victimes du typhus. Il faut y ajouter parmi le personnel soignant les décès de sept infirmiers, de trois officiers de santé et du pharmacien chef du lazaret. De juin à octobre 1859, le Frioul a été réquisitionné par le Génie pour héberger 2 094 prisonniers autrichiens.

Durant la deuxième moitié du XIXe siècle, parmi les motifs de quarantaine, la peste est devenue exceptionnelle pour laisser place à la fièvre jaune, au typhus et surtout au choléra.

En 1893, une nouvelle convention sanitaire internationale est ratifiée à Dresde. Elle établit une nouvelle réglementation : la quarantaine d'observation est limitée aux seuls cas où il y a des malades à bord et la durée d'isolement des passagers et des membres d'équipage suspects est de sept jours pour la peste et la fièvre jaune et de cinq jours pour le choléra. L'accent est mis sur la désinfection des marchandises et du navire.

En 1900, la peste à Marseille était presque oubliée. Le personnel du lazaret était, en temps normal, essentiellement administratif. Des gardes sanitaires, sous la direction d'un préposé et du capitaine du lazaret, étaient chargés de l'entretien et du service du lazaret. Le médecin ne se rendait au Frioul que lorsqu'un navire, venant d'une région contaminée s'y présentait pour sa désinfection.

En temps d'épidémie, au contraire, un médecin centralisant tous les services du lazaret, était chargé d'y représenter le directeur de la santé, avec lequel il correspondait directement. A l'époque des faits le directeur était le docteur O. Catelan, médecin principal de la marine en retraite.

Le service de l'hôpital était organisé suivant les besoins qui pouvaient varier avec le nombre de malades en traitement.

Depuis 1845, aucun navire infecté de peste n'avait été soumis à quarantaine. La série va commencer avec le " Niger " en provenance d'Alexandrie, arrivé à Marseille en août 1900 avec à bord six malades atteints de la peste (dont le médecin de bord).

En 18 mois, 10 navires au total accostent au Frioul, en ayant eu des cas de peste à bord.

Pendant cette période 33 malades atteints de la peste ont été soignés à l'hôpital Ratonneau, auxquels il faut ajouter les deux médecins du Lazaret. Six de ces patients devaient décéder malgré la thérapeutique entreprise. Le traitement à l'époque se limitait à l'injection de sérum antipesteux et, en cas de syncopes, à des injections d'éther, de caféine ou de strychnine.

Toutes ces petites épidémies s'étaient éteintes au lazaret et les autorités y voyaient la démonstration de l'efficacité des différentes mesures sanitaires (isolement et quarantaine). Grâce à la thèse du Docteur Joseph Péliissier, alors interne détaché à l'hôpital Ratonneau, on dispose du détail des observations.

Ils débarquent finalement deux jours plus tard, bien que rien ne soit prêt pour les recevoir : " personnel insuffisant, pas de savon, pas de bougie, pas de linge ".

On détache neuf gendarmes pour s'assurer du respect de l'isolement. Les passagers ne font, par contre, l'objet d'aucune mesure de désinfection. On constate également que le sérum anti-pesteux est en quantité insuffisante pour traiter l'ensemble des croisiéristes. Après une semaine pleine passée au Lazaret les passagers sont enfin libérés.

Le lazaret, mis à disposition du service de santé militaire, va reprendre une activité importante pendant la première guerre mondiale. Dès 1914, 1 200 fonctionnaires alsaciens considérés comme " suspects " sont parqués pendant plusieurs mois dans les hangars de quarantenaires. Tout au long du conflit, le lazaret est utilisé comme zone de transit sanitaire. Pendant la seule année 1916, 52 navires y débarqueront 21 333 civils et 5 209 soldats serbes.

En 1928 les îles du Frioul sont abandonnées par le service de santé de l'armée au profit de la Marine nationale.

Les progrès de l'hygiène et de la police sanitaire vont contribuer à diminuer l'importance des lazarets qui deviendront obsolètes à la veille de la deuxième guerre mondiale. Une station sanitaire, construite à proximité de l'église Saint Laurent, vient remplacer le lazaret. En 1948, une nouvelle station est construite au quai de la Tourette.

Les bâtiments sanitaires seront utilisés une dernière fois en 1941 pour hospitaliser des détenus des prisons de la ville atteints de typhus.

Occupées par l'armée allemande et bombardées par les alliés, les îles sont achetées en 1970 par la municipalité pour y construire un village.